

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 9 du 29 juillet 2011



Actuellement en région

Gazons

Attaque de Fil rouge

Signalée dans les précédents BSV, l'attaque de fil rouge sur les gazons sur un site du nord de la région se poursuit et s'intensifie, favorisée par les conditions climatiques humides de ce mois de juillet.

Le Fil rouge sur gazon ou *Laetisaria fuciformis* est un champignon qui attaque les graminées, essentiellement les fétuques et les ray-grass anglais, mais n'est pratiquement jamais fatal pour le gazon. L'affection se développe souvent après une forte pluie, sur les sols en manque d'azote ou trop tassés. Les foyers sont constitués souvent par un mélange de feuilles saines et de feuilles malades ou mortes. Les feuilles attaquées s'assombrissent puis se décolorent, devenant marron clair, blanchâtres ou rosées.

Le fil rouge se reconnaît surtout par la présence de filaments roses à rougeâtres sur les brins affectés.



Fil rouge sur gazon

Platane

Développement d'Oïdium

Un cas d'attaque d'oïdium sur platane nous a été signalé dans le secteur de Beaune sur les pousses de cette année. D'une intensité légère, cette attaque peut être esthétiquement dommageable pour les arbres.

L'oïdium ou « le blanc » comme beaucoup le nomme est un champignon parasite qui s'attaque à de nombreux hôtes, en premier aux boutons floraux et aux jeunes pousses avant de contaminer l'ensemble du végétal.



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 9 du 29 juillet 2011



FREDON Corses

Oïdium sur Platane

Il se développe pendant les périodes chaudes associées à une forte humidité ambiante. Pour cette raison, on l'observe surtout au printemps et au début de l'automne, saisons où les nuits fraîches et les jours chauds entraînent une humidité ambiante accrue. Les températures propices à son développement sont de 20 à 28°C avec l'optimum à 26°C (Zhang et al. 2010)

Une attaque par l'oïdium se manifeste par un feutrage blanc à la surface des feuilles et une chute prématurée des feuilles touchées. En général, les attaques d'oïdium ne sont pas mortelles ; toutefois, elles limitent la photosynthèse et affaiblissent ainsi les plantes. Le problème est, comme dit plus haut, surtout d'ordre esthétique.

► **Les fortes précipitations de ce mois ont pu favoriser l'apparition de nombreux champignons et leurs développements. Du fait de cette forte humidité, il convient de rester vigilant sur ces maladies fongiques.**

Insectes ravageurs

Poursuite des vols

Les piégeages de mineuses de marronnier ainsi que de processionnaires du pin sont toujours en cours indiquant que le vol se poursuit.

Pour rappel, lors d'une saison on comptabilise en général quatre vols de mineuses du marronnier (quatre générations) où les populations sont multipliées par dix.

Par ailleurs, comme dit précédemment, cette saison étant particulièrement humide et fraîche, il se peut que ces conditions aient retenu les nymphes de processionnaires du pin sous terre. En effet, une fois leur cocon de nymphose tissé (la chrysalide), le passage de l'état de larve à celui de papillon (adulte) dure environ 1 mois, mais il peut aussi durer 1, 2 voire 3 ans selon les conditions climatiques. Il s'agit d'une stratégie de survie afin de perpétuer l'espèce.



Chenilles-processionnaires.fr

Chrysalide de Processionnaire du Pin

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 9 du 29 juillet 2011

NOTE :

Suite à l'absence de nombreux observateurs du réseau durant cette période estivale, la publication du bulletin n°10 prévue initialement le 12 août prochain est reportée à la fin du mois le 26 août 2011.

Ce qu'il faut retenir

Zones Non Agricoles

- Développement de maladies fongiques suite aux conditions fraîches et humides de ce mois de juillet
- Poursuite des vols des insectes ravageurs
- Situation saine sur l'ensemble de la région

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Parcs, jardins et autres zones non agricoles sont les suivantes :

Mairie de Beaune, Mairie de Nevers, Mairie d'Auxerre, Mairie de Dijon, Mairie de Mâcon, Mairie de Joigny, Mairie de Villeneuve la Guyarde, Maire de la Charité sur Loire, Golf de Norges la Ville, Golf de Roncemay, Golf de Magny Cours, Golf de Mâcon, Golf de Beaune Levernois.

Bulletin édité sous la responsabilité de la CRAB

Rédaction réalisée par la FREDON Bourgogne (animateur filière) en collaboration avec les membres de la cellule d'analyse de risque composée d'AREXHOR et du SRAL..Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles dans la région Bourgogne. La CRAB Bourgogne se dégage de toute responsabilité quant aux décisions prises par les applicateurs de produits phytosanitaires concernant la protection des végétaux

«Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »

Avec la participation financière de :